(Vos coordonnées)

(A l’attention de la commission de

recours amiable de la caisse des allocations

familiales de (…) / du médiateur de la CAF de

(…)

Objet : Urgent : Recours amiable/saisine du médiateur – Suspension de versement AAH

Madame, Monsieur,

Etant en situation de handicap, je suis bénéficiaire de l’allocation aux adultes handicapés (AAH) depuis (…). Bien qu’étant majeur, je suis resté rattaché au foyer fiscal de mes parents comme le permet la législation française.

C’est donc avec surprise que j’ai reçu un courrier de la Caisse des allocations familiales de (…) en date du (…) me demandant de fournir les ressources (revenus de placement) de mes parents. Les textes posant le principe de la communication des ressources du bénéficiaire et de son conjoint éventuel (article R.821-4-5 du code de la sécurité sociale), je n’ai pas donné suite à cette requête.

A ma grande surprise, le versement de mon AAH a été suspendu à compter de (…). Je suis sans ressources depuis cette date et ma situation financière est précaire. Par ailleurs, j’attire votre attention sur le fait que la Caisse nationale des allocations familiales a elle-même reconnu que l’envoi de ce formulaire était une erreur : <https://informations.handicap.fr/a-nouveauformulaire-caf-atteinte-droits-aah-11627.php>

**Mes premiers échanges avec les conseillers de la Caisse étant restés infructueux, je vous saisis de ma demande de rétablissement immédiat et rétroactif du versement de mon AAH.**

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes salutations les plus respectueuses.

Signature de l’intéressé ou celle de son représentant légal